

Questions orales

M. Trudeau: Le député sait assurément que je fais confiance au jugement du ministre des Finances qui prend ses propres décisions.

M. Nystrom: Une dernière question supplémentaire. Vu qu'on a prévu un taux de chômage élevé et un déficit considérable dans le secteur des biens de fabrication au Canada, je demande au premier ministre si le gouvernement compte se montrer ferme et exiger des entreprises qu'elles transforment davantage les matières premières au Canada avant de les exporter, et fabriquent davantage de produits finis en vue de créer plus d'emplois pour les Canadiens?

M. Trudeau: Le député réitère sa question. Le gouvernement a déjà annoncé sa politique.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR**L'OPPORTUNITÉ D'UNE TOURNÉE DU MINISTRE CHEZ LES PARTENAIRES COMMERCIAUX HABILES EN MATIÈRE D'EXPORTATIONS**

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, de toute évidence, les phoques apprivoisés sont impatients de plonger dans la nouvelle piscine de la promenade Sussex. Ma question s'adresse au premier ministre. Comme le volume des exportations de produits ouverts, qui sont ceux qui génèrent les emplois, a constamment diminué depuis 18 mois et que les importations des mêmes produits ont augmenté rapidement, ce qui révèle que nos principaux partenaires commerciaux sont plus habiles à exporter des produits au Canada que nous le sommes à en vendre à l'étranger, ce qui nuit à l'emploi chez nous, le premier ministre envisagerait-il sérieusement tout de suite après les vacances de Pâques de faire visiter au ministre de l'Industrie et du Commerce la capitale de certains de nos partenaires commerciaux qui ont plus de succès...

Une voix: Et d'y rester.

M. Hees: ... pour y étudier leurs pratiques de commerce et les adapter au Canada, ce qui augmenterait de façon considérable la production et l'emploi?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je ne crois pas qu'il y ait accord entre le député et le gouvernement ni, à vrai dire, la plupart des économistes sérieux. Si nos exportations baissent, c'est parce qu'un si grand nombre des économies de nos marchés traditionnels, comme les États-Unis, faiblissent et ne sont pas aussi en mesure d'acheter nos produits qu'avant. Si les importations augmentent, c'est parce que la société canadienne et l'économie sont très fortes.

Des voix: Bravo!

M. Hees: Une question supplémentaire découlant de cette réponse très intéressante. Comme les importations d'autres pays de produits ouverts remplacent tous les jours des quantités importantes de produits canadiens offerts sur le marché canadien, comment le premier ministre en arrive-t-il à penser que notre économie peut beaucoup

[M. Nystrom.]

mieux produire des biens à un prix raisonnable que d'autres économies?

M. Trudeau: Le député aurait-il l'obligeance de me donner des exemples?

M. Hees: Monsieur l'Orateur, je suggère au premier ministre de prendre le temps et la peine d'étudier les données publiées par Statistique Canada. Une réponse comme celle-là ne témoigne d'aucun intérêt pour l'emploi et le bien-être des Canadiens. Faut-il s'étonner que le premier ministre ait cru nécessaire de faire blinder ses deux limousines?

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, j'affirme que je respecte la prospérité du peuple canadien et le bien-être du député. Je lui recommande donc de sortir sa tête de la bouteille dans laquelle il l'a mise ce matin en mettant sa chemise.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: A l'ordre. Cette conversation est très divertissante. Cependant, il faudrait accorder la parole à d'autres députés.

M. Hees: Je soulève la question de privilège, monsieur l'Orateur. Pour faire suite à la dernière réponse du premier ministre, j'aimerais lui demander s'il n'a pas de gros maux de tête à garder la tête enfouie dans le sable la majeure partie du temps?

M. l'Orateur: A l'ordre. J'aimerais emprunter quelques instants à la période des questions, quitte à les ajouter à la fin de la période. Je tiens à rappeler aux députés que quel que soit le moment de l'ajournement pour le congé de Pâques, il y a un ordre de la Chambre qui modifiera la forme de la période des questions. Cet ordre entrera en vigueur le premier lundi après notre retour du congé de Pâques. A titre d'essai, la période des questions commencera immédiatement après toute motion présentée conformément à l'article 43 du Règlement. Elle ne commencera pas plus tard que 2 h 15, mais elle pourra commencer plus tôt s'il n'y a aucune motion en vertu de l'article 43 du Règlement ou seulement quelques-unes et, peu importe les interruptions, les rappels au Règlement et les questions de privilège, elle se terminera à 3 heures. Par conséquent, l'un des effets de l'ordre relatif à la période d'essai sera d'assurer une certaine autodiscipline en matière d'interventions pendant la période des questions.

Je voulais en informer tout de suite les députés, et ajouter que le premier lundi de la rentrée, à 3 heures, c'est-à-dire à la fin de la période des questions, j'ai l'intention de leur faire connaître les opinions que j'aurai réunies. La Chambre pourra ainsi examiner les précédents et se consulter sur la période des questions. Cela pourrait constituer un point de départ, qui nous permettrait peut-être alors de dégager les principes directeurs qui devraient régir la période des questions. J'espère que les députés voudront bien exprimer leur avis, soit au moyen de réunions des leaders de la Chambre, soit par le truchement du comité permanent de la procédure et de l'organisation, aux séances duquel je suis toujours heureux d'assister, soit enfin par une discussion à la Chambre. Il me semble que l'adoption de cette nouvelle procédure, à titre expérimental, constituerait une excellente occasion de faire une déclaration exhaustive sur la période des questions, de susciter un débat et de poursuivre à partir de là.